

2 Politique

Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE

Pas de résolution sur la situation post-électorale au Gabon

J.O.

Libreville/Gabon

C'est l'une des décisions majeures de la 32e Assemblée paritaire ACP/UE qui s'est tenue, mercredi dernier, à Nairobi au Kenya. Les deux textes présentés, l'un par le Gabon et l'autre par les députés européens, ont été rejetés.

LA situation post-électorale au Gabon était au centre de la 32e session parlementaire ACP/UE, mercredi dernier, à Nairobi (Kenya). Ce qu'on peut en retenir, c'est qu'il n'y aura pas de résolution commune impliquant les parlementaires euro-

péens et ceux des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), sur cette question. En effet, les négociations dans le cadre de ladite Assemblée parlementaire paritaire ont tourné court. Ainsi, deux textes ont été présentés au vote. L'un proposé par les députés européens, l'autre par le Gabon. Tous les deux n'ont pas obtenu l'aval de l'ensemble des députés réunis. Les députés européens ont rejeté en bloc la résolution gabonaise. Tout comme, côté ACP, le texte européen n'a pas été adopté, 36 voix s'étant prononcées contre, et 6 autres pour. Les représentants gabonais en ont conclu à une



Photo : OLLOMO

L'Assemblée parlementaire ACP/UE a rejeté la résolution sur la situation post-électorale au Gabon.

"victoire". « Les positions de l'Union européenne étaient sévères mais elles n'ont pas eu le soutien des pays ACP », a déclaré Fernand Joumas, un sénateur gabonais. Tandis que, pour les parlementaires européens, qui espéraient faire pas-

ser un texte fort remettant en question les résultats de l'élection présidentielle d'août dernier au Gabon, c'est une grosse déception. Au cours de cette réunion, en territoire kényan, les discussions ont tourné autour de la neu-

tralité de la mission d'observation des élections de l'Union européenne.

Les observations de cette mission ont donc été remises en cause durant des débats houleux.

« Les déclarations des observateurs se situent au-delà de leur mission », peut-on lire dans le texte gabonais. Lequel se concentre sur la tenue d'un dialogue politique entre la majorité au pouvoir et l'opposition. Tandis que celui de l'Union européenne revient largement sur des lacunes du processus électoral. C'est donc dans ce contexte qu'aucun terrain d'entente n'a été trouvé entre les diffé-

Présidence de la République

Le président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, se rendra ce vendredi 23 décembre à Yaoundé, au Cameroun, pour prendre part au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Ali Bongo Ondimba est attendu dans la capitale camerounaise au même titre que ses homologues tchadien, congolais, centrafricain et équato-guinéen. Ce dernier assure, depuis 2015, la présidence en exercice de la Cemac. Convoqué à l'initiative du président camerounais Paul Biya, le Sommet extraordinaire de Yaoundé doit permettre aux chefs d'Etat de l'Afrique centrale d'examiner les solutions à mettre en œuvre pour relancer leurs économies victimes de l'effondrement du prix du pétrole qui demeure un pourvoyeur de recettes majeur pour les États de la sous-région.

va essentiellement se jouer autour des quatre colistiers du PDG n'ayant pas suivi le mouvement de départ avec leurs collègues. En définitive, au lieu d'un conseil municipal constitué de 17 conseillers-membres, l'institution se contentera plutôt d'un staff décisionnel de 11 élus. Soit 7 du Rassemblement pour le Gabon et 4 du Parti démocratique gabonais. Aussi, les chances pour le RPG de garder les leviers de cette administration décentralisée, en prenant le poste de maire central, voire du premier adjoint au maire, sont-elles évi-

Conseil municipal de Cocobeach

Jour d'élection ce vendredi !

Styve Claudel ONDO MINKO

Cocobeach/Gabon

LE fonctionnement de la mairie de Cocobeach a connu ces temps derniers un grand chambardement avec l'éviction, il y a quelques semaines, du maire Jean de Dieu Nguema Mba, à la suite de l'exclusion de ce dernier des rangs du PDG. L'on se souvient que cette décision avait été boudée par les conseillers du parti au pouvoir, qui, par solidarité envers l'ancien édile, avaient décidé de claquer la porte. Laissant ainsi le destin de

l'institution entre les mains des élus du Rassemblement pour le Gabon (RPG), principale formation politique ayant toujours cogéré les conseils municipal et départemental de la Noya avec le PDG. Après ces moments de flottement, celui qui, depuis le lundi 14 novembre dernier, en sa qualité de premier maire adjoint de l'ancien bureau, assurait les fonctions de maire par intérim, c'est -à-dire Urbain Ntoutoume Eyene, a convoqué le reste du bureau communal ce vendredi. Objectif : élire de nouveaux conseillers municipaux, le maire central

et son adjoint.

En effet, afin de ramener un peu d'équilibre dans la gestion de la mairie de Cocobeach, un arrêté portant convocation du conseil municipal en session extraordinaire, a donc été pris en vue de l'organisation d'une élection partielle, conformément à la loi organique 15/96 régissant les élections au Gabon. Dans le cadre de cette joute électorale, où le RPG bénéficie d'un avantage avec 7 conseillers, les états-majors des deux partis en lice étaient déjà en train de distribuer les convocations aux membres du collège, le mercredi 21 décembre



Photo : D.r/D

C'est aujourd'hui que l'on devrait connaître le nouveau locataire de la mairie de Cocobeach.

dernier. Les observateurs de la vie politique de la région croient déjà savoir que le parti de Paul Mba Abessole pourrait fort bien conser-

ver l'avantage acquis à la faveur de la démission groupée des conseillers du PDG. D'autant qu'il ne s'agit que d'un renouvellement partiel du bureau, qui

Trois questions à l'ancien maire de Cocobeach...

Jean de Dieu Nguema-Mba : " J'estime avoir fait mon temps "

Propos recueillis par Styve Claudel ONDO MINKO

Cocobeach/Gabon

L'UNION : vous avez été récemment démis de vos fonctions de maire de la commune de Cocobeach, au motif que vous auriez entretenu des "complicités avec l'ennemi". Vous reconnaissez-vous dans ces accusations ?

Jean de Dieu Nguema-Mba : Je tiens d'abord à remercier le Seigneur Jésus-Christ qui, tout au long de mon passage à la mairie, m'a apporté sa protection pour accomplir ma tâche de nuit comme de jour, en me permettant de sortir de là, saint et sauf. Je rends aussi grâce aux instances supérieures du Parti démocratique gabonais (PDG), le défunt chef de l'Etat Omar Bongo Ondimba et l'actuel Distingué Camarade Ali Bongo Ondimba, pour le soutien qu'ils n'ont cessé de m'accorder, durant les 19 ans que j'ai passés au bureau du conseil municipal. Mais également à tous les camarades, parents, amis et connaissances, qui m'ont soutenu, afin de maintenir le PDG à Cocobeach, dans le cadre de mes fonctions de secrétaire fédéral de 2005 à 2016. En remportant au passage toutes les élections. S'agissant des accusations dont je fais l'objet, je tiens à

vous faire remarquer que jusqu'à ce jour, je n'ai été entendu par aucune commission de discipline. Aussi, je considère mon exclusion comme étant arbitraire. Et puis, laissez-moi vous dire que ce n'est pas aujourd'hui, à la dernière minute, que l'on peut me reprocher de soutenir l'opposition. Moi qui ai bataillé pour que le PDG s'enracine dans le chef-lieu du département de la Noya. Je suis simplement victime d'un complot ourdi par certaines personnes qui, hier, nous combattaient via des listes parallèles soutenant les candidats indépendants du Rassemblement pour le Gabon (RPG). Lesquelles personnes profitent aujourd'hui de leur situation au niveau du secrétariat exécutif, pour régler des comptes aux militants. Je suis par ailleurs victime de mes liens de famille avec Michel Menga M'Essone, un ex-membre influent du PDG, qui milite actuellement dans l'opposition.

Comment s'est traduite concrètement cette espèce de vendetta contre vous ?

Lorsque le chef de l'Etat a reçu les cadres de l'Estuaire à Libreville, on m'a fait comprendre que je ne peux pas assister à cette importante audience. Les chefs des délégations ont préféré amener avec eux mon deuxième adjoint d'alors, qui était issu des rangs du RPG. Quand le chef de l'Etat vient à Cocobeach dans le cadre de la campagne, on m'a également signifié que je ne



Photo : Chris OYAME

Jean de Dieu Nguema Mba, du temps où il était encore maire de Cocobeach.

pouvais pas lui faire mes civilités. C'était là une belle manière pour eux de me diaboliser. Pis, durant toutes les campagnes, législative et présidentielle, je n'ai reçu aucun centime du PDG, encore moins de gadgets. Au fait de cette situation, c'est plutôt le sé-

nateur qui m'a remis cinq tee-shirts. A cela s'ajoutent les menaces et autres intimidations dont j'ai été victime. J'estime avoir fait mon temps. Ceux qui ont voulu ma tête à tous les coups, doivent maintenant nous montrer à quel point ils peuvent apporter des solutions aux sempiternels problèmes de la route, de l'eau et de l'électricité à Cocobeach. Car, c'est ce qui importe désormais. Pour le moment, je vais entièrement me consacrer à ma famille et réfléchir à ce que je ferai, si tant est que je suis sollicité pour servir mon pays.

L'élection partielle du nouveau bureau du conseil municipal aura lieu ce vendredi. Toute chose qui mettra certainement un terme aux problèmes de gouvernance rencontrés par l'institution pendant un mois. Qu'en pensez-vous ?

Je tiens à vous rappeler que lors de mon éviction, 12 conseillers ont choisi de démissionner. Aussi, le PDG s'est-il retrouvé avec 4 conseillers au bureau du conseil municipal. Toute chose qui a rendu le RPG majoritaire, avec 7 conseillers au sein de l'appareil décisionnel. Faut-il comprendre que c'était le souhait des gens qui ont pris la décision de m'écartier ? Dans tous les cas, ils vont devoir en assumer les conséquences. Toutefois, l'élection du nouveau maire entre dans le cadre de la continuité des services de l'Etat.